Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

Band: 114 (1988)

Heft: 5

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Carnet des concours

Salle pour sociétés, salles de gymnastique et locaux pour les services du feu – Yverdon-les-Bains

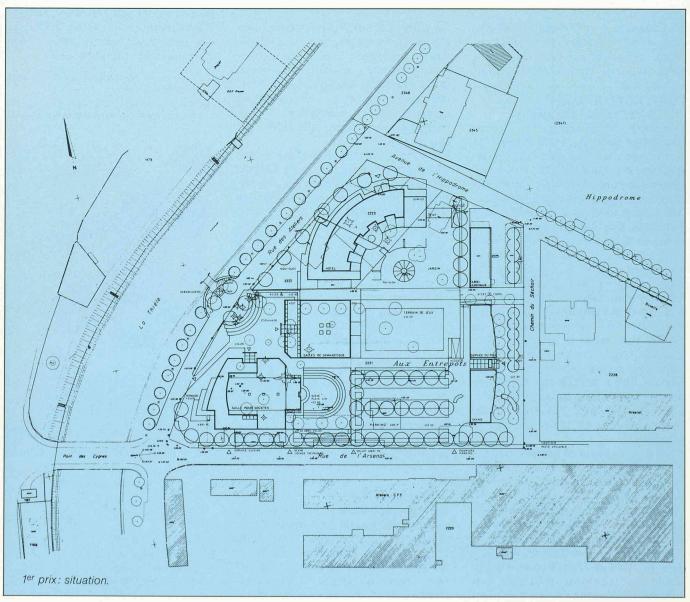
L'abondance des matières et la rareté de l'espace disponible - de surcroît en un moment où notre revue était en pleine mue - se sont conjuguées pour nous empêcher d'illustrer comme il convenait le texte consacré à ce concours dans notre numéro 1-2 du 13 janvier dernier. C'est donc fort volontiers que nous revenons sur ce sujet non seulement pour présenter les plans et les photos que nous avions préparés, mais pour mettre en évidence l'effort consenti par plusieurs communes dont ici Yverdon-les-Bains - par l'organisation de concours pour des objets qui ne sont pas tous de grands complexes, ni des thèmes propres à l'expression de la monumentalité. On constate avec plaisir que des bâtiments formant le cadre de la vie quotidienne

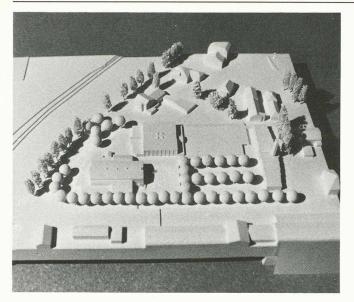
de plusieurs catégories de citoyens peuvent donner matière à une confrontation fructueuse entre les bureaux d'architectes.

Certes, dans le cas présent, Yverdonles-Bains a favorisé ses citoyens en restreignant l'accès au concours aux professionnels établis dans la commune ou y ayant leur domicile. La Municipalité a toutefois fait en outre appel à six bureaux « de l'extérieur », dont la participation devait être propre à stimuler la créativité des architectes yverdonnois. Objectif atteint, puisqu'on a vu deux bureaux de la capitale du Nord vaudois s'octroyer le premier et le troisième prix, les autres prix allant aux bureaux de l'extérieur! Relevons que deux bureaux invités n'ont pas rendu de projet, dont l'un sans raison connue, ce qui est regrettable. Six autres bureaux d'Yverdon n'ont pas été primés.

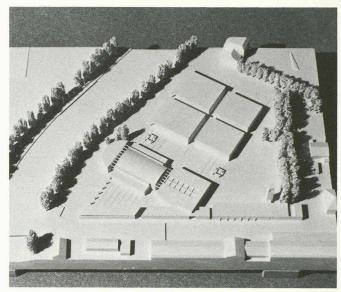
Le jury, lui aussi, était judicieusement constitué. Présidé par le syndic André Perret – professionnel du bâtiment, comme nous le savons –, il ne comptait pas de *prima donna* dans ses rangs et il était difficile de déterminer de quelle école il pouvait se réclamer. Il était donc condamné à émettre un jugement basé sur la logique et sur l'objectivité; il n'a pas hésité à écrire: «...l'architecture résultant d'un échantillonnage puisé dans le catalogue de l'histoire n'est pas dans l'esprit du programme, ni du lieu.»

Le jury a aussi su formuler une critique intéressante de chacun des projets, ne se bornant pas à quelques lignes truffées de lieux communs (on a du reste pu lire ici son avis sur le premier prix). Sans m'étendre davantage, je voudrais que l'on salue l'effort consenti par la Municipalité pour la rédaction d'un bon programme de concours sur un terrain bien situé. Les concurrents ont bien répondu à l'attente et il ne fait pas de doute que ce concours d'idées permettra de déboucher rapidement sur un projet définitif de qualité. F. N.

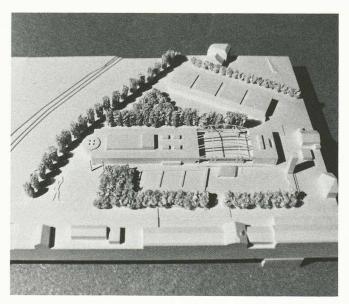




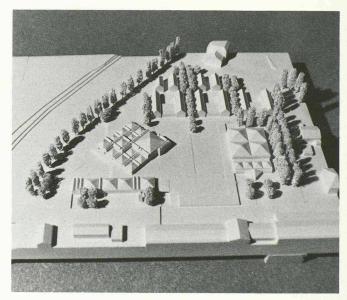
1^{er} prix: Marc Vogel et François Curchod, atelier Gudit et Vogel, Yverdon-les-Bains.



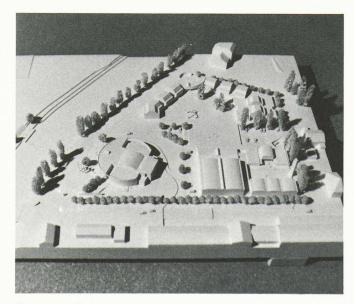
4º prix: Ivan Kolecek, Lausanne.



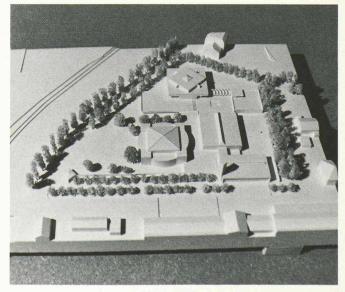
2e prix: J. Lonchamp et R. Froidevaux, Lausanne.



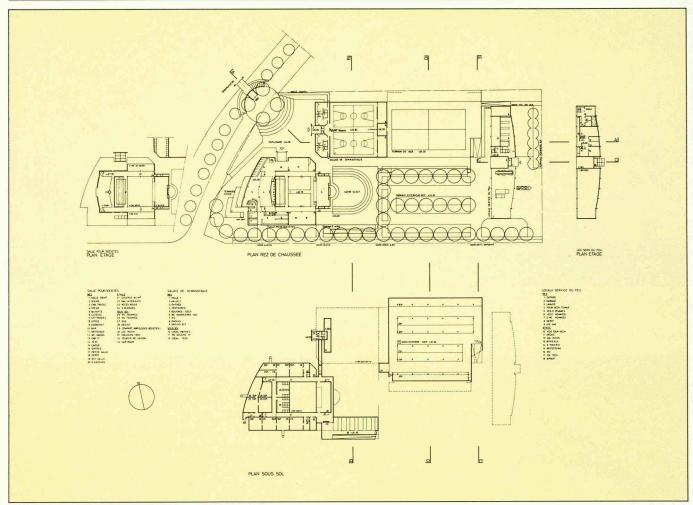
5º prix: J.-P. Merz, Lausanne.



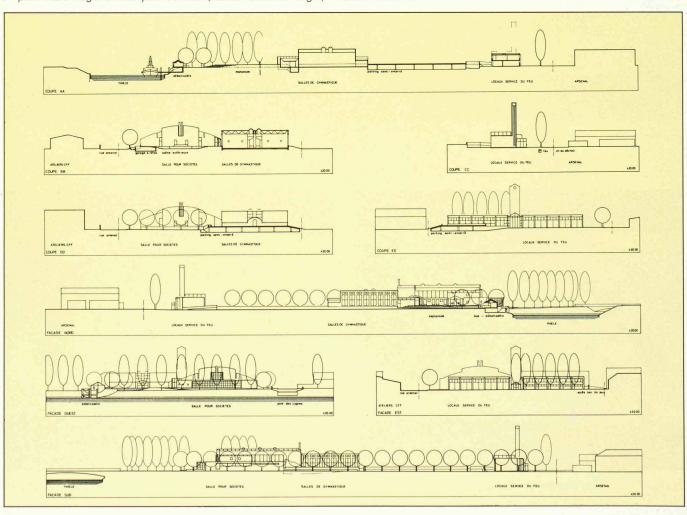
3e prix: Ph. Gilliéron, Yverdon-les-Bains.

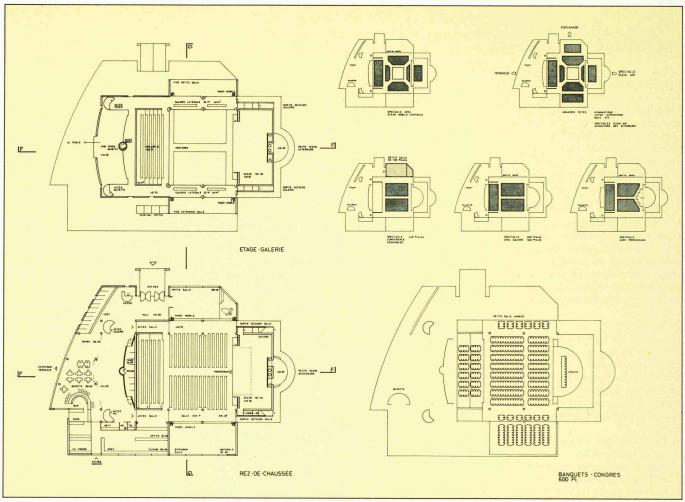


6º prix: Atelier d'architecture P. Grand, J.-P. Crausaz et J.-L. Sulmoni, Lausanne.



1er prix: Marc Vogel et François Curchod, atelier Gudit et Vogel, Yverdon-les-Bains.





1er prix: Marc Vogel et François Curchod, atelier Gudit et Vogel, Yverdon-les-Bains.

